



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PAC

Question écrite n° 104110

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le retard des versements PAC aux jeunes agriculteurs. Pour des agriculteurs installés en 2016 dans le cadre de groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) en particulier, le versement de leur part de PAC devait intervenir en décembre 2016 et, contrairement à celle de leurs associés, ne l'a toujours pas été début juin 2017. Il lui demande si ces dossiers de PAC, qui ont subi un retard de gestion avec pour conséquence de pénaliser la trésorerie de ces jeunes exploitants, vont pouvoir être traités rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104110

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juin 2017](#), page 3753

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)